

du chemin de fer Intercolonial et a profité de la circonstance pour discuter mon administration de ce chemin de fer il y a déjà plusieurs années. Il a prétendu que la réputation que je m'étais acquise de ce chef, était usurpée, et que tout le crédit en revenait à celui qui m'avait précédé dans cette position. C'est-à-dire à sir Mackenzie Bowell qui avait eu durant un certain temps la direction de ce ministère. Je suis bien disposé à admettre que cet honorable monsieur a déployé beaucoup d'habileté dans l'administration du chemin. Il a droit à beaucoup de louanges sous ce rapport. J'ai alors demandé à l'honorable ministre (M. Blair) qui lui avait dit cela, et il m'a répondu que ce renseignement lui avait été fourni par une personne qui était en relations intimes avec lui depuis plusieurs années. Or, je crois que l'honorable ministre fait mieux de ne pas mentionner le nom de cette personne. Je sais à quoi m'en tenir sur cette question, et je connais le nom de cette personne.

Mais je dois dire à l'honorable ministre que lorsqu'il sera obligé d'abandonner sa position pour se présenter devant le peuple, ce qui ne devra pas tarder maintenant, du moins je l'espère—

Le MINISTRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX (M. Blair) : Vous avez peut-être raison.

M. HAGGART : En effet, je crois avoir raison. Je puis dire à l'honorable ministre qu'une fois parti, ces personnes qui lui ont fourni ce renseignement ne lui offriront pas une seule parole d'encouragement, mais elles consacreront tout leur temps à féliciter son successeur sur sa nomination à sa nouvelle position. Elles féliciteront son successeur et lui diront qu'il a remplacé un homme ne possédant pas les qualités voulues pour remplir la position qu'il occupait, elles ajouteront même qu'elles ont eu beaucoup de difficulté à conduire les affaires sous son administration. C'est toujours de cette manière qu'elles traitent ceux qui sont chargés de les conduire et qui ne possèdent pas l'expérience voulue.

Le MINISTRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX (M. Blair) : L'honorable député se compte-t-il comme étant de ce nombre ?

M. HAGGART : J'étais à cette époque, ce que l'honorable ministre (M. Blair) est aujourd'hui. Il y a une distinction à établir entre ceux qui sont nommés à vie, et qui possèdent les connaissances et l'expérience que donne la permanence dans le service. Malgré toutes ses connaissances l'honorable ministre ne peut être que le chef politique de son ministère. Il ne peut acquérir la connaissance technique requise pour l'administration d'un chemin de fer. Et lorsqu'il se pose en juge capable de décider de la valeur des locomotives ou des wagons à voyageurs, et prétend connaître

M. HAGGART.

ce qui convient au chemin de fer Intercolonial sous ce rapport, il s'attribue un rôle qui ne lui a jamais été destiné, et qu'il ne peut remplir avec avantage. Il devrait laisser ce rôle aux employés permanents du ministère. Il devrait aussi accepter avec beaucoup de circonspection ce que l'on peut dire contre ceux qui l'ont précédé dans la position qu'il occupe.

L'honorable ministre prétend que je n'ai rien eu à faire avec la prospérité de l'Intercolonial. Je n'ai jamais prétendu avoir droit à la chose. J'ai simplement tracé les grandes lignes de la conduite à suivre, et j'ai, jusqu'à un certain point, dit aux employés ce qu'ils auraient à faire.

Ils ont mis fidèlement ce programme à exécution. Mon seul mérite est de leur avoir donné carte blanche pour faire ce qu'ils croiraient le plus avantageux pour le chemin, et de les avoir protégés dans leurs efforts. Lorsqu'ils me firent rapport qu'il y avait neuf ou dix mille employés en trop sur l'Intercolonial, j'ai donné instruction de réduire le nombre au strict nécessaire.

Le MINISTRE DES FINANCES (M. Fielding) : Qui les avait placés là ?

M. HAGGART : La plupart étaient des vestiges de l'ancienne administration de 1873 à 1878. Dans tous les cas, ils étaient là.

Le MINISTRE DES FINANCES : Quand l'honorable député les a-t-il congédiés ?

M. HAGGART : Quand j'ai été en position de le faire et dès que j'eus su qu'ils étaient inutiles. D'ailleurs ce détail n'est pas important pour le moment et j'aurai l'occasion de le discuter avec le ministre des Chemins de fer lors des estimations. Il ne s'agit aujourd'hui que de la transaction du Drummond. L'honorable ministre dit que nous allons avoir une période de prospérité. Je l'espère aussi, et je souhaite qu'elle s'étende aux provinces maritimes. J'espère que cette prophétie s'accomplisse et que le surplus de l'Intercolonial de l'an dernier dépasse tous ceux que nous avons eus jusqu'à présent. Mais il était inutile pour l'honorable ministre de prophétiser. Nous sommes au mois de mai. Nous connaissons les dépenses faites jusqu'en avril, et si les affaires sont conduites dans les bureaux comme elles l'étaient auparavant, il a pu se faire donner, par ses employés, les estimations pour le mois de mai.

Généralement, les estimations dépassent quelque peu les dépenses réelles ; il se trouvait donc en présence du résultat des onze douzièmes de l'année, et il ne lui restait plus que des conjectures pour le mois de juin.

S'il nous avait donné un état exact des affaires jusqu'au 1er mai, et les estimations de ses employés pour le mois courant, la Chambre serait sur le même pied que lui, et nous connaîtrions exactement l'état des affaires pour toute l'année. Mais nous sommes obligés de nous contenter des ren-